

**Festival de la terre
Lumigny
le 8 septembre 2019**

Discours de clôture

Seul le prononcé fait foi

Mesdames et messieurs les parlementaires,
Madame la présidente de la Région,
Monsieur le président du Département,
Mesdames et messieurs les élus,
Monsieur le président de la chambre d'agriculture de région,
Mesdames et Messieurs les responsables professionnels,

Monsieur le nouveau DRIAAF, Benjamin Beaussant,
Mesdames et Messieurs,
Mais surtout chers JA du 77,
Monsieur le président, cher Sébastien,

Je ne peux que m'associer aux propos précédents concernant la réussite de ce 32ème festival de la terre, la plus grande manifestation agricole du département :

- Une fête de l'agriculture qui permet de rapprocher les agriculteurs et ceux qui ne le sont pas, de faire connaître l'agriculture aux familles, de créer du lien entre consommateurs et producteurs ;
- Des objectifs pleinement d'actualité à l'heure du grand questionnement de la société vis à vis de son agriculture et de la cohabitation parfois compliquée avec les néo-ruraux.

Donc félicitations au comité d'organisation et tous les bénévoles qui ont œuvré pour le succès de cette journée.

Toutefois l'action des JA ce n'est pas seulement organiser une fête c'est aussi être le poil à gratter agricole local et national, c'est être porteur de l'avenir de notre agriculture, c'est rendre des services : le point info-installation, l'accompagnement, l'école de responsables. Je me souviens des riches débats au autour du thème « plus vert, plus cher, comment faire » lors de votre assemblée générale du mois de février à Fontainebleau. J'avais, à cette occasion déploré l'agribashing. Mon opinion là dessus n'a pas changé. J'ai d'ailleurs tenu avant-hier une réunion de travail sur la question des antispécistes en particulier autour de l'abattoir de Meaux dont les actions d'intimidations ne sont pas admissibles.

Ce festival de la terre est aussi l'occasion de faire un premier bilan de campagne. On en connaît l'essentiel : des prix sur le marché mondial qui ont chuté par rapport à l'année dernière mais aussi des résultats de production encourageants pour les céréales : 12 millions de quintaux de blé produits en Seine-et-Marne cette année, c'est 2 millions de plus que l'année dernière ; certes, des résultats médiocres en colza ; et encore une interrogation sur le niveau de la récolte de betteraves qui dépendra aussi des pluies à venir. Nous verrons lorsque les résultats des centres de gestion seront publiés comment tout cela se conjuguera en matière de revenu.

Ce festival de la terre est également l'occasion de faire un bilan des installations en agriculture. La DDT a établi un bilan des installations et des agrandissements soumis au contrôle des structures pour les deux dernières années ce qui ne reflète pas exactement toute la réalité mais donne une certaine idée de la situation.

En 2018 : 53 installations, 85 agrandissements représentant 10 000 ha pour 118 cédants

En 2019 nous serons sur une tendance similaire. 50 personnes s'installent par an en agriculture dans notre département. 50 personnes franchissent le pas de reprendre ou de créer une exploitation.

Parmi ces installations entre un quart et un tiers sont des installations aidées. Pour un montant moyen de ces aides, financées par le FEADER et le ministère de l'agriculture, d'environ 25 000 €.

Il apparaît également que ces installations sont de plus en plus diversifiées. Atelier de poules pondeuses, vente à la ferme, productions originales, même les installations dans le cadre classique de la reprise d'une ferme céréalière comportent désormais, le plus souvent des éléments de diversification. L'agriculture biologique progresse aussi. Ce sont des éléments très satisfaisants

Je voudrais également profiter de cette prise de parole pour vous dire quelques mots sur la question des produits phytosanitaires.

D'abord, je crois que vous l'avez tous compris dans ce département, la question n'est plus de savoir s'il faut diminuer l'usage de ces produits : la demande sociétale est inéluctable et vous êtes en permanence interrogés et parfois interpellés sur vos pratiques. Le cap fixé par le président de la République est clair. La question est de savoir comment on fait sur le plan technique tout en garantissant le revenu et sans que nos filières, y compris à l'exportation soient déstabilisées.

Je constate que désormais c'est l'ensemble de la technosphère agricole qui se met en mouvement en expérimentant, en testant, en recherchant des solutions robustes. La chambre d'agriculture dont c'est une des missions – et je sais compter sur votre engagement Président Hillairet, les instituts techniques, le conseil agricole, les coopératives, mais aussi les lycées agricoles se mobilisent et doivent vous donner les conseils nécessaires. Je sais par exemple que les coopératives s'équipent de dispositifs permettant une conservation des grains qui diminuent fortement le recours aux insecticides de stockage. Tout ça va dans le bon sens, même si je suis la première à mesurer la complexité des problèmes, même si je ne méconnais pas les incertitudes, les coûts et certaines impasses techniques.

Le nouveau plan écophyto, le plan de sortie du glyphosate, les fermes Dephy donnent un cadre national et structurent cette action. Nous aurons la semaine prochaine la visite du préfet Bisch qui assure la coordination interministérielle du plan de réduction des produits phytosanitaires. Vos représentants pourront lui présenter vos résultats et échanger avec lui sur vos difficultés et sur vos attentes.

Je me permets également de souligner en ce domaine le rôle et les actions du plan départemental de l'eau, que je préside avec le président du Conseil départemental,

Mais la question des produits phytosanitaires c'est aussi celle des zones non traitées auprès des habitations.

Vous savez que certains maires prennent des arrêtés interdisant sur leur commune l'épandage de produits de traitement à proximité des habitations avec des distances pouvant aller parfois jusqu'à 150 m. Nous n'avons pas été confrontés à cela en Seine-et-Marne. Je le dis très clairement ces arrêtés municipaux sont illégaux – la police de l'environnement est une mission de l'Etat- et sont systématiquement déférés devant les tribunaux administratifs par les préfets.

Vous savez que l'arrêté qui fixe les conditions d'épandages des produits phytosanitaire a été cassé par le Conseil d'État pour une insuffisante prise en compte de la protection des riverains.

Or la loi EGALIM a introduit des dispositions spécifiques pour la protection des riverains, en privilégiant le dialogue local, au niveau départemental.

Dans ce cadre, et après concertation avec les parties prenantes, les ministères de l'Ecologie, de l'Agriculture et de la Santé vont mettre en consultation publique à compter de demain, lundi 9 septembre, et pendant 3 semaines, un nouveau dispositif d'encadrement de l'utilisation des produits phytosanitaires à proximité des habitations.

Comme le Gouvernement l'avait annoncé, ces projets de texte (décret et arrêté) sont appuyés sur les recommandations d'un rapport inter-inspection et sur l'avis de l'ANSES.

Le dispositif repose sur un double principe :

- des distances nationales minimales à respecter entre les zones d'épandage et les zones d'habitation qui sont fixées de la manière suivante :

- * 10 m minimum pour l'épandage des substances les plus dangereuses

- * pour les autres produits phytosanitaires, 10m minimum pour les cultures hautes (viticulture, arboriculture notamment) et 5m minimum pour les cultures basses (céréales par exemple),

- la possibilité d'adapter ces distances minimales dans le cadre de chartes validées au niveau départemental, après échanges entre les agriculteurs, les riverains et les élus. Ces distances minimales pourront être ramenées à 3m pour les cultures basses et à 5m pour les autres cultures à condition d'avoir recours à des matériels de pulvérisation les plus performants sur le plan environnemental.

Ces textes définitifs, après consultation, entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2020.

Mais je me réjouis que nous ayons avec l'Union des maires, le département et vos représentants professionnels signé une charte de bon voisinage qui permette d'engager si besoin des actions de médiation permettant de faire face aux conflits de voisinage entre agriculteurs et riverains.

Nous devons examiner si après adaptation cette charte départementale peut être mobilisée pour la mise en œuvre locale des textes d'encadrement des pratiques d'épandage.

Un mot sur l'élevage également. Notre élevage est relativement marginal par rapport à d'autres départements. Mais croyez-moi, je suis pleinement mobilisée pour qu'il se maintienne et même qu'il se développe, parce qu'il constitue un marqueur de l'identité du département notamment à travers les AOP fromagères.

Je constate que les lignes bougent et que la profession se dote de marques collectives, « bovins d'Ile-de-France », « agneaux des bergers d'Ile de France » et désormais « nos volailles d'Ile-de-France », permettant de valoriser la qualité et l'origine locale de nos produits. Je suis également très satisfaite que nous ayons pu surmonter la crise de la laiterie Fromagerie de la Brie, trouver un repreneur et préserver l'outil de la production grâce à notre mobilisation collective : Chambre d'agriculture de région, organisation de producteurs, Conseils Régional et Départemental, DDPP, DDT. Nous avons bien travaillé sur ce dossier et ensemble nous avons réussi.

Il ne m'est pas possible dans un si court laps de temps d'aborder avec vous toutes les questions : le foncier, les vols dans les exploitations, le développement de la méthanisation où la Seine-et-Marne est en pointe, les perspectives de relance de la production de protéines annoncée par le président de la République (et je sais également que dans ce domaine notre département aura une carte à jouer, n'est-ce pas cher Arnaud Rousseau), l'impérieuse adaptation au changement climatique ou la question de l'irrigation. **J'aurai l'occasion d'en discuter avec vos représentants dans le cadre d'échanges à la préfecture où sur le terrain.**

Mais permettez-moi pour **conclure** de vous faire part de mon sentiment. Les lignes sont en train de bouger rapidement, de multiples initiatives se concrétisent, notre agriculture se transforme. Malgré les crises, les difficultés, la complexité technique mais également administrative, tout cela est la marque d'une Seine-et-Marne agricole qui n'a pas renoncé et de votre engagement professionnel. Mais nous devons également nous assurer que tous le monde est bien embarqué dans cette transformation , porter une attention à ceux qui risquent de rester en marge et parfois renoncer, voire commettre l'irréparable. Je serai également attentive à ces situations là.

Encore une fois merci Monsieur le Président des JA, encore une fois merci à tous.

Construisons l'avenir

Vive l'agriculture seine-et-marnaise !